

Le [CONSEIL REGIONAL D'Auvergne:000000000] a attribué plus de 44 M€ d'aides lors de sa session de février. Le principal secteur aidé est la formation initiale et la formation tout au long de la vie, qui absorbe à lui seul 65% des ces aides, soit 28.808.694 €. Le développement durable et l'aménagement solidaire des territoires, avec 8.511.237 €, concentre 19% des aides. Le secteur de la jeunesse, de la culture, des usages numériques, du sport et de la vie associative, est assez bien doté, avec 11% des aides, soit 4.614.035 €. Les secteurs de l'environnement, de la mobilité et des transports, de la recherche, de l'innovation et de l'enseignement supérieur (457.242 €), ainsi que celui du développement économique (1.242.620), même cumulés, ne représentent en revanche que 5% des aides totales.